



LE COURRIER DU S.I.A.E.S. N°33

Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille
133 rue Jaubert 13005 Marseille • 04 91 42 18 55 • fax 04 91 42 28 15
Courriel : jacques.mille2@wanadoo.fr • Internet : www.siaes.com

13 juin 2007 Trimestriel Prix 1,50 € 10^{ème} année Publication n° 76

EDITORIAL

Monsieur Nicolas SARKOZY a été élu président de la République, et Monsieur Xavier DARCOS, nommé ministre de l'Éducation Nationale.

Désespoir pour les uns. Espoir pour d'autres. Attente, pour tous, du passage des paroles aux actes.

Le S.I.A.E.S. avait questionné tous les candidats avant le premier tour. Trois avaient répondu : Mme Ségolène ROYAL, M. Nicolas SARKOZY et M. François BAYROU. (Voir Lettre n°32 et site Internet <http://www.siaes.com>).

A l'issue du premier tour nous avons écrit aux deux candidats restant en lice. Sans réponse.

Nous avons toutefois trouvé dans la lettre de M. SARKOZY et dans le rapport établi à son intention par M. DARCOS le 10 mars 2007 (à lire, lien sur notre site <http://www.siaes.com>) nombre d'éléments répondant à nos questions... et en soulevant d'autres. Ne doutant pas que l'un et l'autre, aux fonctions qui sont aujourd'hui les leurs, ne tiennent à être d'accord avec eux-mêmes, nous pouvons sans risque fonder notre analyse sur ces textes.

Le constat, sans a priori, nous conduit à noter notre accord sur de nombreux points :

ainsi pour la quasi totalité des "recommandations" faites en conclusion de son rapport par Mr DARCOS (même si la remise de décorations ne nous paraît pas l'essentiel !), ou sur ses propositions relatives à l'amélioration des débuts comme des fins de carrière, ou encore pour la prise en compte de l'exercice en établissement difficile ; de même pour l'accent mis sur la liberté pédagogique par rapport à des "conceptions pédagogiques imposées", sur la nécessité de refonder la qualité de l'enseignement à partir de l'enseignement primaire, sur le soutien comme sur la promotion de l'excellence, sur la gestion de l'hétérogénéité, sur la mobilité...

Pour autant d'autres points ne laissent pas de nous inquiéter : annualisation des services, autonomie des établissements, pouvoir renforcé des chefs d'établissement promus premiers évaluateurs...

Ou à tout le moins nous paraître nécessiter une sérieuse mise à discussion : définition du temps de travail des enseignants, préalable évident à la définition même des heures supplémentaires justifiant le "travailler plus, pour gagner plus" ; typologie des métiers...

En tout état de cause ce sont les décisions et les actes qu'il nous faudra juger.

Mais rien ne devrait être fait sans concertation, comme s'y sont engagés clairement tant le président que le ministre, au titre du "dialogue social" et d'une "table ronde" réunie au plus tôt.

Le S.I.A.E.S. (le SIES et la CAT-E) apportera sa contribution à ce dialogue social pour y faire valoir ses points de vue et positions, qu'il s'agisse de réformes structurelles à engager ou de mesures d'urgence à prendre.

Sur le premier point nous attendons confirmation, par des mesures concrètes plus que par des mots :

- pour garantir la "revalorisation de la fonction enseignante" et redonner aux personnels "la place et le respect qui leur sont dus", tant par l'administration elle-même que par les parents et les élèves,
- pour refonder l'enseignement public, dès le Primaire, sur la qualité qu'il a en grande partie perdue ces dernières années,
- pour amorcer le rattrapage de pouvoir d'achat des personnels, fortement érodé ces dernières décennies.

Sur le second point nous attendons particulièrement que soient "remis à plat" les récents décrets, dits "de Robien", sur les obligations réglementaires de service, totalement contradictoires avec le principe du "travailler plus pour gagner plus" quand, appliqués, ils concrétiseraient tout son contraire !

C'est donc à l'aune des décisions et des actes que le nouveau président et son gouvernement seront jugés, qu'une rupture sera perçue. S'ils ne veulent décevoir, ils doivent savoir, sans renier leurs engagements, répondre par le dialogue et la conciliation aux attentes et aux espérances de tous les personnels.

C'est là le gage essentiel, sinon absolu, pour asseoir "la crédibilité des bonnes intentions" annoncées, et assurer le "contrat de confiance" escompté, en particulier de la part de toutes celles et ceux, dont nous sommes, syndiqués ou non, "qui entendent se démarquer d'une fédération majoritaire" plus portée au refus systématique ou à l'affrontement qu'à une démarche constructive.

Aussi ne pas entendre ces voix et les décevoir, sans préjuger de surcroît de leurs réactions, ne pourrait qu'altérer d'emblée le crédit dû et accordé à ceux que le suffrage universel a appelés à la direction de l'État.

Jacques MILLE

- Au moment de mettre sous presse (11 juin) Mr Nicolas SARKOZY devrait annoncer les "amendements" apportés aux décrets de Robien. Réactions à suivre.

SOMMAIRE

p. 1 Éditorial

p. 2 Rappels sur le S.I.A.E.S. / Hors classe des Agrégés

p. 3 Harcèlement moral

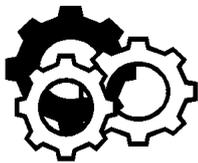
p. 4 TZR : Blues de printemps

p. 5 EPS : Joli mois de Mai. Tribune libre : Du bon usage...

p. 6 Tribune libre: Du vent et de la confiture. Dire, ne pas dire

p. 7 A vot' bon cœur...

p. 8 SIAES service • Cotisations • Adhésion.



Pour rafraîchir la mémoire...

Un rappel des valeurs et principes fondamentaux du S.I.A.E.S.

Courrier du S.I.A.E.S. n° 1

octobre 1998

Indépendant, le S.I.A.E.S. l'est par les principes qu'il défend en considérant que l'École de la République ne saurait être de gauche ou de droite, ni l'enjeu de luttes politiciennes ou le terrain d'expressions hasardeuses pour les théoriciens des sciences de l'Éducation.

Récusant l'extrémisme d'un modèle ultra-libéral dangereux (autonomie, concurrence) comme celui d'un modèle ultra jacobin dépassé (monolithisme, centralisation, bref le mammoth...) le S.I.A.E.S. se veut ouvert et réaliste, dans la défense forte d'un enseignement de qualité et d'une profession menacée, sans honte corporatiste...

Indépendant, le S.I.A.E.S. l'est aussi par son refus de la démagogie envers les jeunes, fuite en avant et facilité, mais source de désillusions pour eux, par son refus du laxisme alors qu'un impératif de rigueur et de discipline (n'ayons pas peur des mots) s'impose plus que jamais, par son attachement au travail et à l'effort formateurs de l'individu et du citoyen.

Nous savons que ces principes et ces valeurs, simples mais forts, tout comme la laïcité, au bon sens du terme, ouverte aux autres et non sectaire, sont partagés par beaucoup. Pourquoi ne pas les fédérer, hors des cadres traditionnels, et leur donner un large écho, en toute indépendance ?

Ces principes et ces valeurs sont notre raison d'être et d'agir dans l'intérêt du service public que nous défendons, des jeunes que nous avons mission d'instruire et d'éduquer, et de vous mêmes...

Jacques MILLE Jean Paul GARCIN

Courrier du S.I.A.E.S. n° 5

septembre 1999

Un syndicat, deux défis, trois principes...

Voici un an nous fondons le S.I.A.E.S. pour relever un **double défi**.

Celui de la **décentralisation** tout d'abord... Le S.I.A.E.S. est le premier à prendre en compte cette réalité... Sur le terrain de l'action, ce défi a été relevé, et le S.I.A.E.S. a fait ses preuves...

Second défi à relever : celui de la **défaite de la pensée**... Nous ne détenons aucun prêt-à-porter pédagogique, nous ne sommes animés par aucun dogmatisme. Notre ambition est simple : réveiller le goût du débat chez des professeurs qu'un acharnement misologique pluri-décennal a culpabilisés, déconsidérés, privés de leur droit à penser. A quoi s'ajoutent la disgrâce des idéologies d'antan, les ravages de la pensée unique ou zéro...

Le S.I.A.E.S. a **trois principes fondateurs**.

Le premier sur le **plan logique**. Le S.I.A.E.S. ose défendre ce principe fondateur qu'est l'opposition structurante entre éducation et instruction...

Le deuxième est **pédagogique**. C'est le principe d'élémentarité... qui reconnaît que tout savoir suppose un point d'ignorance initial, que la relation maître-élève est inégalitaire, et surtout que la compétence scientifique prime sur tout le reste, car seul le spécialiste chevronné est capable de décomposer et recomposer le savoir...

Le troisième tient à la **place de l'école dans la société**... A force de vouloir ouvrir à tout prix l'école sur la vie, on a fini par parasiter l'instruction et la diluer dans la banalité du quotidien, au moindre effort...

Il faut réinstitutionnaliser l'École dans son autorité et son indépendance pédagogique. L'École de la République est à reconstruire. Ce n'est pas une énième réforme que réclame ainsi le S.I.A.E.S., mais la mobilisation du plus grand nombre pour une refondation...

Marc LABIT

- Si vous souhaitez avoir communication des textes intégraux, veuillez nous les demander à l'adresse du S.I.A.E.S.

ACCES A LA HORS CLASSE DES AGREGES 2007

La commission paritaire académique "hors classe des agrégés" s'est tenue le 10 mai dernier au Rectorat. Il s'agissait d'établir la liste des propositions académiques transmise au Ministère pour l'accès à la hors classe des agrégés.

Pour rappel, la liste est établie toutes disciplines - secondaire et supérieur - confondues. La CAPN établira la liste des collègues promus fin juin.

Le Recteur a annoncé qu'il fallait s'attendre à un nombre de promotions compris entre 95 et 100 pour l'académie d'Aix-Marseille.

La CAPA a travaillé à rétablir un équilibre disciplinaire, comme l'année dernière ce qui a conduit à modifier l'appréciation du Recteur dans le barème, ainsi que les points afférents.

Cette année, 20% des collègues promouvables devraient être proposés, soit 334 propositions transmises à la CAPN.

Parmi les 334 proposés se trouvent 11 hors barème. Ces derniers ont été rajoutés en fin de liste car ce sont des collègues pénalisés par la perte des points liés à la carrière (échelon) du fait d'un passage à l'ancienneté au 11^{ème} échelon, pour cause de retard d'inspection ou de reclassement après réussite au concours ou accès par liste d'aptitude. Tous avaient l'appréciation **Exceptionnel** du Recteur.

Pour vous permettre de vous situer, voici quelques éléments d'information :

Nombre prévisible de promus : entre 95 et 100

Nombre de points du dernier proposé au barème : 208

Nombre de points du 95^{ème} : 265

(suite page 3)

1. Notation : maximum 100 points

- pour les collègues affectés dans le second degré : note administrative sur 40 et note pédagogique sur 60 (*notes arrêtées au 31-8-2006 ou en cas de classement initial au 1-9-2006*)
- pour les collègues affectés dans l'enseignement supérieur : note sur 100 arrêtée au 31-8-2006 ou en cas de classement initial au 1-9-2006.

2. Parcours de carrière : maximum 100 points

Échelon détenu au 31-12-2006	Points parcourus de carrière si l'enseignant a accédé à l'échelon au choix ou au grand choix	
7ème	10 points	Points non cumulables entre eux
8ème	20 points	
9ème	40 points	
10ème	60 points	
11ème	80 points	
11ème 1 an	80 points	
11ème 2 ans	80 points	
11ème 3 ans	80 points	
11ème 4 ans et plus	90 points	

Seuls les enseignants ayant atteint le 11ème échelon à l'ancienneté bénéficient du même régime de bonification, s'ils ont accédé au 10ème échelon au choix ou au grand choix.

10 points supplémentaires sont accordés au titre du parcours de carrière lorsque le professeur a enseigné au moins cinq ans dans un même établissement relevant de l'éducation prioritaire.

3. Parcours professionnel : maximum 100 points.

L'appréciation portée par le Recteur sur le degré d'expérience et d'investissement professionnels se traduit dans le domaine de l'évaluation du parcours professionnel par l'attribution d'une bonification. Elle est établie à partir des avis rendus par le Chef d'établissement et l'Inspecteur Pédagogique Régional.

La correspondance Appréciation – Points Recteur est la suivante :

Exceptionnel : 90 points • Remarquable : 60 points • Très Honorable : 30 points • Honorable : 10 points • Insuffisant : 0 point

Une bonification complémentaire de **10 points** est accordée aux agrégés qui enseignent en établissements relevant de l'éducation prioritaire depuis au moins trois ans et qui ont reçu un avis très favorable ou favorable de leur chef d'établissement.

Frédéric BOGEY, commissaire paritaire agréé

Les CAPA Hors Classe Certifiés, Professeurs d'EPS, PLP ont déjà eu lieu (voir Lettre du S.I.A.E.S. n° 32 du 2 mai 2007)



11 - 14 juin	Mouvement INTRA	Toutes disciplines Lycée - Collège
15 juin	Idem	EPS
18 juin	CAPA EPS	Notation administrative
20 juin	CAPA Certifiés	Notation administrative
19/25/26/27 juin	CAPA	Titularisations (Agrégés • Certifiés • EPS • PLP)
22 juin	Mouvement INTRA	Révision Cas de force majeure
28 juin	CCMA	MA • Contractuels • Notation • Fin de fonction
10 juillet	GT	Affectation TZR Stag. en situation
12 juillet	MA Contractuels	Affectations (disciplines techniques)

A propos du HARCELEMENT MORAL

Nombre de professeurs, ou de personnels de l'Éducation Nationale, estiment être l'objet, ou les victimes, de harcèlement moral dans l'exercice de leurs fonctions.

La loi a défini la notion de "harcèlement moral" (Loi 2002-73 du 17 janvier 2002).

En date du 27 février 2007 une circulaire n° 2007-047 (BO n° 10 du 8 mars 2007) précise les choses pour l'EN.

Nous vous conseillons de vous y reporter, si vous pensez être concerné(e)... pour bien mesurer les difficultés de mise en œuvre de la procédure.

Cette circulaire rappelle les textes fondamentaux, le processus d'identification du harcèlement moral, la prévention, la prise en charge, les médiations et les recours, les sanctions. En cas de harcèlement lié à une discrimination, il y a renvoi à la HALDE .

Si nous approuvons pleinement la démarche, nous devons constater les difficultés inhérentes à son utilisation.

Il faut, bien sûr, que le harcèlement moral soit établi par des preuves et des témoignages, et comme le résultat d'actes répétés.

Le texte précise que "le harcèlement moral ne présuppose pas de relations hiérarchiques entre la victime et l'auteur des agissements délictueux" et que les "plaintes peuvent mettre en cause des supérieurs, mais également des collègues de travail ou des subordonnés".

Fort bien. Mais il y a au gros bémol...

Car il faut aussi bien lire que "tout agent se prétendant harcelé n'est pas forcément victime d'un processus de harcèlement. Le harcèlement moral ne doit être confondu ni avec les reproches exprimés par un supérieur hiérarchique sur la manière de servir de l'agent... ni avec des tensions interpersonnelles... ni avec un conflit né d'une différence d'approche d'une question d'ordre professionnel. Il doit également être distingué du stress professionnel et de la pression au travail".

Enfin il est noté que si les auteurs de harcèlement moral peuvent être poursuivis et sanctionnés, ceux-ci peuvent aussi se retourner contre leurs accusateurs pour dénonciations infondées...

En conclusion si l'on doit reconnaître l'utilité de la loi et de cette circulaire, il faut aussi bien en mesurer les limites d'application, tant il est vrai que les "réserves" émises quant au rapport professionnel avec la hiérarchie sont telles que la frontière entre ce qui ressort de ces "réserves" et ce qui ressort de faits probants et avérés en matière de harcèlement moral sont incertaines, pour ne pas dire dissuasives, et quand on sait que la "hiérarchie de la hiérarchie" tend plus facilement à croire le supérieur que le subordonné, quoiqu'en dise les textes !

Donc, bien réfléchir et se renseigner avant de se lancer dans toute procédure pour harcèlement moral.

Pour se documenter, voir dans " Les essentiels Milan" F.Ancibure et M.Galan-Ancibure Le harcèlement moral 2006.

Souvenez-vous de Mlle Prune (Courrier n° 30) qui, à la rentrée, traînait ses tongs à la plage, portable en main, espérant un remplacement. Voilà maintenant qu'elle doit, après une année mouvementée, affronter la déprime du printemps.

A l'approche des vacances d'été, ce blues touche la majorité des TZR de l'Académie. Il s'empare d'eux à partir du mois d'avril et parfois ne les lâche plus avant la fin août. Les symptômes : œil triste, teint terne, longs soupirs, tic du comptage et recomptage de points, suées à l'issue des mutations et des phases d'ajustement...

Les causes : des conditions de travail de plus en plus difficiles, l'angoisse de devoir enseigner une autre discipline à la rentrée prochaine. Mais surtout **un barème qui ne veut pas décoller et donc la certitude de ne pas avoir de poste fixe avant longtemps.**

Combien d'entre nous sont satisfaits d'être TZR ?

Avant la rentrée 2004, ceux qui choisissaient de l'être et acceptaient les contraintes liées à ce « statut » étaient récompensés par des points de bonification.

Depuis, les conditions de travail se sont dégradées et les points de bonifications ont été supprimés !

Ooops ! Pardon, petite erreur : ont été remplacés par 30 points de bonification sur nos vœux « commune » à partir de 2 ans d'ancienneté.

Une misère, surtout pour les célibataires sans enfants comme Mlle Prune. Car c'est insuffisant pour concurrencer, après de nombreuses années de bons et loyaux services, les entrants dans l'Académie qui sont mariés et parents. Ainsi, pour être fixés sur l'un des établissements APV des quartiers Nord de Marseille, il manquait cette année près de 100 pts à certains TZR, soit 10 ans d'ancienneté !

Insuffisant pour être fixés, mais largement assez pour attraper le blues !

Pourquoi notre administration refuse-t-elle de reconnaître et valoriser notre travail, au risque de nous démotiver et faire déborder la coupe ?

Ne méritons-nous pas d'être récompensés pour avoir su nous adapter à tous les types d'établissements et d'emplois du temps ; pour avoir su jongler entre 2 à 4 établissements ; pour avoir su tenir, sans un seul jour d'arrêt maladie, là où d'autres ne tiennent pas trois semaines ? Ou encore, pour avoir été nommés à l'année hors zone et sans indemnités ?

Apparemment non. Et bien au contraire !

Cette année qui aura été difficile ne fut, pour certains, qu'une longue succession de mépris, chantage et pressions de la part de certains personnels de l'Administration.

Ainsi, n'est-ce pas du mépris et du chantage que d'avoir dit



à Mlle Prune :

« Effectuez cette journée de remplacement, vous êtes en sous service. Vous êtes payée pour ça. Si vous n'y allez pas vous aurez une retenue sur salaire ! »

Le BA est pourtant très clair : nous ne sommes pas concernés par les remplacements

inférieurs à 15 jours. Si les chefs d'établissements n'ont pas de volontaires pour faire leurs remplacements à l'interne, ce n'est pas notre problème. Nous devons – et pouvons – refuser d'en subir les conséquences et de céder à la culpabilisation.

N'est-il pas méprisant et scandaleux de dire à Mlle Prune, alors qu'elle est affectée en fin d'année sur un 3^{ème} établissement à l'autre bout de Marseille :

« Si vous n'avez pas le temps de manger, faites-le pendant le trajet ou à 16h00 ! ».

Comment peut-on oser demander à quelqu'un d'enfreindre le code de la route ? Mais sans doute suis-je médisante. Peut-être voulait-on seulement conseiller à Mlle Prune de prendre les transports en commun pour qu'elle puisse manger « tranquille ». Mais alors, combien de temps lui aurait-il fallu pour arriver à bon port et à l'heure ?

Ces propos sont intolérables. Ils sont condamnables. Et pourtant, chers collègues TZR, ce ne sont que deux exemples parmi ceux que vous m'avez rapportés. **Malheureusement trop tard, après que vous ayez cédé à la pression et accepté l'inacceptable.**

Je voudrais dire ici à celles et ceux qui n'auront pas obtenu leur mutation et qui, une nouvelle fois, ne sauront pas ce qui les attend à

la rentrée 2007 : relevez la tête et bombez le torse !

Vous êtes des cadres de la fonction publique, des enseignants confirmés... Des « commandos » dynamiques, efficaces, indispensables. Pas un ramassis d'esclaves !

Vous rencontrez des difficultés ? Vous éprouvez des doutes ? Vous avez le sentiment d'être manipulé ? Contactez nous immédiatement ! Syndiquez-vous, incitez les collègues qui restent seuls face à leurs problèmes à le faire.

Car plus nous serons nombreux, plus nous interviendrons au Rectorat. Plus nous aurons de poids et pourrons négocier efficacement.

Que, dès la rentrée 2007, le blues cède la place à la combativité !

En attendant, je vous souhaite de Bonnes Vacances !

Fabienne CANONGE – Responsable TZR

fabienne.canonge@siaes.com

TZR

AFFECTATIONS à l'année (AFA)
(sur barème et vœux) :

10 et 11 juillet

Affectations de rentrée : 28 Août

Possibilité d'affectation en AFA durant les premiers jours de la rentrée.
Au delà : remplacements de courte ou moyenne durée (avec ISSR).

Vigilance

Selon l'engagement du Secrétaire Général, tenant compte, à notre demande, de la jurisprudence : **pas d'affectation à l'année (AFA) hors zone, sauf accord de l'intéressé(e).**

Qu'il est doux le mois de mai pour les profs d'EPS.

Le bonnet au placard, le short sort du tiroir.

Fini la peau qui tire, rangé le stick à lèvres : les beaux jours qui arrivent nous font oublier les dures périodes d'hiver où, malgré les gants, la prise de notes était une véritable prouesse pédagogique.

Finis les fiches illisibles et les orteils engourdis, le pantacourt et les lunettes de soleil prennent le relais.

Hier sur son stade, il tremblait emmitoufflé ; aujourd'hui vous l'enviez, dans vos salles surchauffées.

Pardonnez chers collègues, cette rime un peu revancharde mais vous conviendrez que nous sommes souvent l'objet de vos sarcasmes à propos de notre tenue vestimentaire.

Cet hiver vous vous moquiez de nos silhouettes Bibendum, bonnet vissé sur la tête, profitant de la courte récré pour essayer de nous réchauffer un peu.

Aujourd'hui, nous arborons fièrement nos shorts comme un gentil pied de nez.

C'est vrai qu'il fut dur cet hiver, car aux rigueurs climatiques habituelles se sont substituées les attaques sur notre forfait d'AS. En cette fin d'année scolaire, il convient de rester vigilants : à ce jour, les mystères de la DGH sont encore impénétrables.

Mais si nous souffrons des conditions climatiques et matérielles, nos élèves aussi.

Bien sûr pour certains, les aléas de la saison ou la richesse des installations ne changent rien à l'absence de motivation sportive : celui-là même qui vous exaspère en classe trouvera toujours qu'en EPS l'hiver est trop froid, l'été trop chaud et l'eau de la piscine trop mouillée.

Mais pour tous les autres, une solution existe : la **grande kermesse de l'inspection d'académie sur la répartition des installations**.

Ah les installations sportives... On pourrait écrire un livre (et consacrer le tome 2 à leur personnel).

Chers collègues, vous pestez quand le rétroprojecteur n'est pas libre ou bien parce que la salle informatique est toujours occupée par le même collègue. Mais au bout du compte, une salle sera toujours à votre disposition pour asseoir vos élèves.

En EPS, c'est assez différent. Bien peu d'établissements disposent d'installations intra muros. Pour les autres, il faut se rabattre sur les structures de la ville.

Imaginez une piscine. Retirez la moitié des créneaux horaires pour les élèves du primaire, jetez en pâture les créneaux qui restent aux 4 ou 5 établissements du secteur !

Et quand je parle d'un créneau... il faut imaginer 2 lignes d'eau avec une vingtaine d'élèves, à qui vous criez vos consignes pendant qu'à l'opposé du bassin, votre collègue fait de même avec ses vingt pingouins.

Pour les gymnases, même combat. Chacun avance ses priorités pédagogiques de façon à récupérer les meilleures conditions de travail possible. De belles journées d'engueulades en perspective.

Alors pardonnez-nous chers collègues de profiter ostensiblement de ces belles journées de cours avant que la chaleur ne devienne trop forte. C'est plus fort que nous, je crois que nous avons ça dans nos gènes. Sans doute avons-nous tous été cigales dans une vie antérieure.

Jean-Luc BARRAL, responsable EPS

TRIBUNE LIBRE

Sans être un adepte forcené de la loi du Talion, je protège les miens, je protège les victimes, je coupe la branche malade.

DU BON USAGE DE LA BOMBE ATOMIQUE

Je vais oser une comparaison. Une comparaison choquante, qui va m'exiler au fin fond de la Tribune Libre mais illustrera bien mon propos. Lorsqu'un chien attaque un humain, la sanction est immédiate : l'animal est euthanasié ; cette faute n'est jamais pardonnée. Nous ne digressons pas autour de la gentillesse légendaire ou de la fidélité ineffable du toutou. Même le chagrin du maître s'efface, personne ne pointe du doigt les maladresses de la victime. Chacun en convient : il est des tabous qu'on ne transgresse pas.

Vous voyez où je veux en venir et vous avez compris ce que je voulais dire : quel qu'en soit le motif, un élève qui insulte, bouscule ou frappe un enseignant doit être traduit sans état d'âme devant le conseil de discipline et exclu définitivement. N'étant pas le meilleur disciple de Jésus, je ne tends jamais l'autre joue.

J'entends vos objections : réunir le conseil de discipline c'est utiliser la bombe atomique. On déplace le problème et on ne règle rien. On fait juste le vide. Et pour en être membre, j'ajoute : siéger en conseil de discipline c'est souffrir avec l'élève, souffrir pour sa famille, toucher du doigt le fond de la misère. Disséquer des lambeaux de vies... Pathétique difficulté à trouver des mots, à aligner des idées, face aux adultes cultivés que nous sommes. En vérité, on est très mal dans la peau d'un juge.

Le conseil de discipline est une bombe atomique, son utilisation est désastreuse... Oui, mais le conseil de discipline c'est aussi une ultime leçon : il y a des limites que l'on ne franchit pas. Il est interdit d'insulter, bousculer ou frapper un enseignant ; sanction immédiate pour celui qui l'a fait, pas de pardon possible.

Car au-delà de cet élève qui a « pété les plombs » et va être puni, au-delà de sa détresse qui me touche, j'ai 25 autres élèves dans cette classe, qui souhaitent enfin travailler et méritent de s'en sortir ; je dois les protéger. Je dois rassurer ces parents qui me font confiance, redonner le goût du métier à ce collègue qui a été humilié, qui a perdu ses repères, qui doute de pouvoir continuer.

Le conseil de discipline est une bombe atomique qu'il ne faut pas craindre d'utiliser, mais depuis que j'y siége, je cherche les moyens de l'éviter. Car si elles sont nécessaires, je n'aime pas les bombes.

Anticiper les conflits, désamorcer les crises avant qu'elles n'aillent trop loin, tuer la violence dans l'oeuf. Plutôt que finir dans le mur, trouver le juste compromis. Accepter, pour les petits manquements, des excuses publiques et sincères. Croire aux promesses. Mettre en place le deal qui est bon pour mon ego, valorisant pour l'image du prof, et au final absolument pédagogique : mesurez ma magnanimité, voyez comme je vous respecte. Comprenez que j'exige en retour une totale révérence. Sachez que ma sensibilité et mon sens de l'honneur sont aussi sourcilleux que les vôtres. Attention !

Vous avez le sang chaud, je vous aide à ne pas franchir la ligne ; de votre côté : total respect.

Richard TRONC

richard.tronc@siaes.com

A vot' bon cœur, M'sieurs, Dames !

Propos aigres-doux, amertume de printemps

Un des moments forts de l'année scolaire, dans les collèges, est le conseil de classe du 3^{ème} trimestre. Que tous ceux qui n'en connaissent pas les joyeusetés tendent l'oreille pour en ouïr le détail dans le menu.

Tout commence par le plus succulent des hors d'œuvre : le tour de table. Occasion pour découvrir parmi ses collègues une petite minorité de génies méconnus de la pédagogie, à la baguette magique infailible.

Ainsi dans telle 4^{ème} sulfureuse, réputée depuis la rentrée pour une multitude de notes indigentes, de sanctions, de méfaits avérés et d'exclusions diverses... voici notre nouveau Harry Potter qui, lui, trouve la classe entière "*agréable et travailleuse*". Au point de souhaiter que toutes les divisions ressemblent à celle là !

De la même eau, dans une classe tout aussi remarquable par la médiocrité des notes dans toutes les disciplines, sauf la sienne, cette charmante collègue, sans doute par goût du contraste, n'a mis que des notes comprises entre 17 et 20 et trouve tous les élèves "*fantastiques*".

Tel autre professeur, exceptionnel aussi, remarque avec fierté et enthousiasme que grâce à son charisme et ses efforts - et ce malgré le démenti des notes - tous ces jeunes n'ont cessé de "*progresser*". Il est vrai qu'ils partaient de si bas !!! Ainsi de 2 ou 3 sont-ils passés à 5 ou 6. Ils avancent donc...Vers quoi? Par bonheur, à l'occasion de ces conseils, chacun est assis les bras calés sur la table, ce qui évite de s'écrouler de rire.

De toute façon, au cours des cinq premières minutes, n'importe qui peut dire n'importe quoi. Les intéressés n'écoutent rien. Les délégués parents et élèves sont trop occupés, plongés dans leurs fiches, les feuilles de notes et le bilan annuel qu'on leur a distribués et qu'ils recopient soigneusement, sans s'intéresser à ce qui se passe autour d'eux.

Après la mise en bouche, le plat de résistance (expression, oh combien adéquate !) : bilan détaillé des cas particuliers.

Là une surprise m'attend. Je croyais m'être occupé toute l'année "d'élèves". Que nenni ! car j'apprends que je n'ai eu affaire qu'à une majorité de "victimes". S'ensuit une inimaginable loterie où, mouchoir à l'appui, le but est de trouver, désigner puis dénoncer des coupables. Tout est comptabilisé : les parents séparés, l'état de santé déficient, les traumatisés du grand frère, les instables chroniques, les déménagés au sens propre (arrivés en cours d'année), et au sens figuré, les programmes abscons, l'absentéisme des profs, leur incompétence, leur autoritarisme ou leur je m'en foutisme, la note de ceci ou de cela, évidemment toujours trop basse ou imméritée... Et puis tous les mots en "iques" : dyslexiques, dysgraphiques, dyscalculiques, dyspraxiques, dysorthographiques, dyslogiques et autres mal-comprenants chroniques... à qui il est difficile de refuser quoi que ce soit sous peine de passer pour un bourreau pervers et dangereux. Je découvre alors avec horreur que j'ai travaillé sans le savoir dans un établissement "sinistré", peuplé en majorité d'adolescents en souffrance et torturés par leurs professeurs, exceptions faites des saint jean bouche d'or ci-dessus évoqués !

Chaque élève est ainsi un cas d'école et exige une mansuétude pleine et entière.

Je ne savais pas la jeunesse et la Nation Française en si mauvais état. Dans un contexte aussi noir, l'avenir du pays, le montant du PIB, notre place dans l'Europe et le paiement de nos retraites futures ne prêtent guère à l'optimisme. En fin de compte, beaucoup n'ont rien fait d'autre tout au long de l'année que d'exprimer légitimement une douleur à laquelle nous aurions tort de rester insensibles.

Parmi ces jeunes gens, rares sont ceux qui semblent disposer d'une once de libre arbitre, d'une trace de réflexion qui leur permettrait d'admettre leur paresse, d'avouer leurs faiblesses,

de reconnaître leurs lacunes ou leurs mauvais choix. Bref, d'assumer quelque chose et de se dépasser.

Quant aux parents présents, ils ne semblent pas le plus souvent, être beaucoup plus lucides que leur progéniture, tant il est vrai que l'amour parental rend aveugle.

Cerise sur le gâteau, j'oubliais les victimes d'une atrophie de l'oreille. Vous savez ces malentendants ponctuels, à la surdité sélective, qui n'ont jamais "entendu" les consignes ou les mises en garde. A les croire, "on" ne les avait jamais averti qu'avec 6/20 de moyenne ils ne pourraient suivre en Seconde. Non vraiment, ils ne comprennent pas.

Devant tant d'incompréhension, il faudra bientôt mettre en place une "cellule de soutien psychologique" pour tous ces déçus du conseil de classe, incapables de supporter le traumatisme de la réalité.

Rien ne vous est épargné. Le silence sépulcral, les faux airs étonnés, les questions sournoises, les menaces de commission d'appel, et jusqu'aux larmes. Et n'oublions les promesses déchirantes de familles qui, dans un dernier courrier pathétique, jurent sur la Bible ou le Capital, et sans rire, que si vous faites "passer" leur cher ange - qui n'a rien fait pendant neuf mois - ils s'engagent (mais si !) à le faire travailler tout l'été et promettent une assiduité sans faille... l'an prochain !

Remarquons aussi les maîtres du barreau, avocats douteux, avides d'une justice compatissante et prêts à pourfendre toute erreur de procédure. Et selon les quartiers, les menaces de représailles.

Dernier scandale à la mode : les sanctions multiples. Je l'ai entendu : "*Non seulement vous mettez de mauvaises notes à mon fils, mais en plus vous lui collez un avertissement et vous vous opposez à son passage : triple peine. C'est injuste !*" Remarque sournoise de ma part : "*Avez-vous remarqué que l'élève précédent avait 17 de moyenne, mention TB, félicitations du conseil et aura le scooter promis en cadeau par ses parents pour son travail ? Injuste: quadruple récompense*" Les amateurs d'humour administratif y trouvent aussi leur compte. Voici l'élève Tartempion, "condamné" l'année dernière à redoubler la 6^{ème} avec 5/20 de moyenne. Cette année il a "progressé"... à l'envers, avec un royal 3/20. Évidemment le redoublement n'a servi à rien. Que pensez vous qu'il advienne? Les règlements interdisant de tripler au cours d'un cycle il passe brillamment en 5^{ème}. Bingo ! le gros lot. On a même dit qu'il aurait mieux valu le faire passer l'année précédente, et que peut-être l'esprit saint serait descendu sur lui !

Enfin il faut évoquer les familles injoignables qui se mettent aux abonnés absents et jouent le forfait. Pas de feuille d'orientation, refus de tout RdV, pas de réponse aux courriers... Puisque ces familles ne demandent rien, on ne peut rien leur refuser, on ne peut pas discuter d'un dossier qui n'existe pas ! On a donc droit à tout. Et parfois ça marche !!!

Ainsi se passe une heure et demie, ou plus, avec plus ou moins d'ennui, de stress, de grincements de dents, de rictus crispés, de somnolence discrète ou de franche rigolade... Tout dépend du nombre de comprimés de Prozac absorbés, de celui ou celle qui anime la réunion, de l'humour provocateur de certains collègues.

Bien sûr on peut de temps en temps donner un avis pertinent, poser une question gênante, mais on n'en sort jamais ni très écouté, ni gagnant. Alors mieux vaut-il faire profil bas et se taire en rêvant aux vacances proches. On se demande même parfois ce que l'on est venu faire dans cette galère. Ah oui, j'y suis, si ce n'est justifier une indemnité.

Et nos élèves en tireront vite une leçon de stratégie : pour faire avancer sa cause, mieux vaut-il avoir le profil du pleurnichard que celui du combattant ! Belle leçon d'instruction civique et d'éducation à la citoyenneté.



DU VENT ET DE LA CONFITURE

Réflexions du bord de mer.

Notre quotidien est placé sous la dictature de sigles... Personne au final n'en connaît la signification. Que veut dire le A de PACS ou l'intégrale d'ADSL ou de GIBII ?

Le dernier qui m'est tombé au coin de la figure ? ORL. Non, il ne s'agit pas d'une spécialité médicale, mais d'une invention. Celle de nos apprentis-sorciers des Sciences de l'Éducation : Observation Réfléchie de la Langue. Début de panique, la première fois qu'un Diafoirus qui touche la même paye que vous se gargarise du sigle en votre présence... Êtes-vous pendant trente ans passé à côté d'un concept important de l'enseignement ? Avez-vous, bien malgré vous, sacrifié des générations entières de pékélous ?

Observé la Langue mais sans y réfléchir ? Ou bien le contraire ? Puis vous grattez un peu. Vous allumez l'ordinateur, vous lancez Google à la recherche d'une explication... Ah oui... ORL, c'est de la grammaire. Nooon ?!... Si. Avec un zeste de vocabulaire et un chouïa d'orthographe. Ah bon, faut appeler ça ORL, maintenant ? Ne demandez surtout pas pourquoi, vous déclencheriez un déluge d'explications. Des pompeuses, en « langage inspecteur ». Vous passeriez pour un plouc et... un mauvais quart d'heure.

Vous l'aurez remarqué : faute de proposer des solutions simples à l'échec scolaire qui gangrène notre système, on dégaine la machine à générer du sigle. Faute d'endiguer la baisse du niveau général, on multiplie les termes scientifiques. On drape le vide avec des mots dorés, on génère du neuf avec de l'ancien. On n'avance plus et même nous reculons ? Tant pis !

Et plus notre impuissance est grande, plus gros sera le cache-misère. Le vent, ça s'étale encore mieux que de la confiture.

Nos Penseurs de L'Éducation s'activent à faire tourner une féérique usine à bulles; le public que nous sommes pousse des Oh! et des Ah! de circonstance à chaque réunion. De peur de passer pour un imbécile. Ça fait un moment que ça dure et tout cela serait risible, si ce n'était dangereux.

Illustration :

Stage d'observation dans une classe du primaire, cours de grammaire. Heu... pardon, d'ORL. D'ailleurs, selon une pratique à la mode, on part d'une copie d'enfant. Objectif : identifier une faute de langue, qui rend la lecture ambiguë. Pas de chance et petit cafouillage : à l'oral les choses sont claires et les pitchouns, dopés par notre présence, partent dans tous les sens. Un feu d'artifice de propositions calamiteuses ! La maîtresse a du mal à enfourner tout ça dans l'entonnoir - cet instrument que nous utilisons pour les ramener là où nous voulons qu'ils aillent, quand nous avons échoué avec la méthode naturelle. Mais revenons à nos pingouins.

J'ai été effaré par une évidence que j'ai largement pu vérifier par la suite : les enseignants du primaire, encore plus que nous, ont tendance à abuser dans leur pratique quotidienne d'un « ridicule langage académique ». Sauf qu'ici nous ne sommes plus en réunion et ce n'est pas marrant. Car les rares enfants qui ne décrochent pas au bout de dix minutes, sont les petits malins qui ont le don des langues. Qui parviennent à traduire très vite : « l'adjectif épithète est antéposé ou postposé au nom-noyau » en langage de bon sens : « l'adjectif épithète est collé, avant ou après le nom qu'il complète ». Chargés de rédiger une fiche pratique - et pas fous - ils ne vont pas jusqu'à traduire leurs mots à eux en « métalangage » pour faire plaisir à la maîtresse : « J'identifie l'adjectif épithète et je vérifie qu'il porte la marque du genre et du nombre du nom-noyau. Si ce n'est fait, j'établis le lien en genre et nombre... » restera : « Je cherche l'adjectif, je l'accorde avec le nom qu'il qualifie ». Fraîcheur de l'enfance, que nous n'avons pas encore pervertie !

Devinette. Combien de temps allez-vous mettre à assimiler ceci : « Le COD devient sujet de la phrase transposée au passif alors que le sujet de la phrase active devient CA du VP » ?

Bonnes Vacances à tous !

Richard TRONC richard.tronc@siaes.com



Petit lexique du "politiquement correct" du professeur (pardon de l'enseignant) à utiliser lors des entretiens avec les parents ou pour remplir (enseigner, dit-on aujourd'hui) bulletins ou livrets scolaires.

Ne pas dire ... mais dire ...

Un cancre mais, *un élève en difficulté*

Il est fainéant mais, *il manifeste un léger déficit de motivation induisant une phase de repos intellectuel probablement temporaire*

Il est très paresseux mais, *il ne présente aucune appétence génétique pour le travail scolaire et fait preuve d'un sens élevé des économies d'énergie*

Il ne fiche rien mais, *on ne décèle chez lui aucune trace concrète ou virtuelle d'une activité débordante en latence*

Il n'est pas doué mais, *il n'est pas encore parvenu à exprimer toutes les potentialités que recèle son intelligence*

Il n'est pas très intelligent mais, *ses connexions neuronales sont défaillantes mais restent susceptibles d'un déblocage imminent*

Il est nul mais, *il ne parvient pas à intégrer les objectifs pédagogiques qui lui sont soumis et se révèlent inadaptés à ses immenses potentialités, mais sa marge de progression est extrêmement élevée*

Il a des difficultés mais, *il pourrait certainement mieux faire si le contexte environnemental s'y prêtait mieux et si ses lacunes rédhibitoires cessaient de croître de façon exponentielle*

Il ne retient rien mais, *ses capacités mnémotechniques sont encore embryonnaires mais promises à un grand développement*

Il ne sait rien mais, *il a un déficit d'imprégnation cognitive non quantifiable, mais on constate des progrès méthodologiques indéniables dans l'ouverture de son cartable*

Il ne cesse de bavarder mais, *il pratique avec bonheur et constance l'art de la communication*

Il baille sans arrêt mais, *il exprime élégamment un désir irrésistible de sommeil corrélatif à la nullité du cours dispensé*

Il dort en classe mais, *son horloge biologique est légèrement décalée et semble réglée sur un fuseau horaire des antipodes*

Il fait le clown mais, *il manifeste de réelles dispositions pour les arts d'expression corporelle et mimétique, ce qui fait de lui un excellent animateur de classe*

Il perturbe les cours mais, *il développe des activités d'animation propices à la nécessaire mise en condition de la séquence éducative*

Il monte sur les tables mais, *il recherche le meilleur point de vue panoramique en tentant de prendre de l'altitude pour oxygéner les cellules de son cerveau afin d'augmenter sa productivité*

Il court dans la classe mais, *il anticipe positivement ses épreuves de gymnastique*

Il fait sans cesse des bêtises mais, *il a une pratique récurrente d'activités ludo-éducatives*

Il est têtù mais, *il souffre d'un manque de flexibilité intellectuelle et d'une ouverture d'esprit non encore optimale*

Il est violent mais, *la spontanéité de son instinct naturel le pousse à des actes impulsifs qu'il regrette immédiatement*

Il insulte son professeur mais, *il extériorise de manière positive et décomplexée la liberté de ses opinions*

Il est grossier et vulgaire mais, *il pratique naturellement la langue vernaculaire qui lui permet d'exprimer délicatement toute la palette de ses sentiments*

Il s'estime pris en grippe mais, *il est victime d'un déficit affectif de la part de son professeur qui ne concentre pas sur lui toute l'attention due à son ego*

...Il détesté par ses camarades mais, *il ne parvient pas à déclencher l'empathie qui lui permettrait d'être élu délégué*

...Il travaille et a de bons résultats mais, *il donne le mauvais exemple en complexant tous ses camarades qui ne fichent rien...*

Cotisations 2006 - 2007, en euros.

Attention : augmentation en 2007 - 2008 !!! (cf. Lettre 32)

	1 ^{er} au 6 ^{ème} éch. inclus	7 ^{ème} éch. classe normale, au dernier éch. hors classe
Certifiés, Profs et CE EPS, PLP, AE, PEGC, CPE	60 (65)	80 (86)
Agrégés	70 (76)	95 (98)
MA, Contractuels	45 (48)	
Vacataires, Assistants d'éducation, Retraités	30 (32)	



LE COURRIER DU

S.I.A.E.S.

Tarif couple : remise 50 % sur la cotisation la plus basse

Mi-temps : 3 / 4 de la cotisation

Impôts : réduction fiscale de 66 % sur le montant de la cotisation (attestation dès réception)

La cotisation court sur un an à compter de son encaissement.

Vous pouvez donc cotiser à n'importe quel moment de l'année

Possibilité de paiement fractionné (à signaler)

Prix de l'abonnement au **Courrier du SIAES** inclus dans la cotisation.

Abonnement seul : 8 €.

Pour tout problème de cotisation, s'adresser à René GARCIN, trésorier.

Sommaire

- p. 1 Editorial
- p. 2 Rappels sur le S.I.A.E.S. p. 2 / 3 Hors classe Agrégés
- p. 3 Harcèlement moral
- p. 4 TZR Blues de printemps
- p. 5 EPS Joli mois de Mai
Tribune libre : Du bon usage de la bombe atomique
- p. 6 A vot' bon cœur...
- p. 6 Du vent et de la confiture. Dire... ne pas dire...
- p. 8 SIAES service • Cotisations • Adhésion.

Adhésion

Mme Mlle M
NOM (majuscules).....
Prénom.....
Nom de jeune fille.....
Date de naissance.....
Situation familiale..... Enfants

ADRESSE.....
Ville.....**Code**.....
Tél. fixe **Fax** **Portable**

Courriel @.....
DISCIPLINE

Corps **Echelon** **Hors classe**

ETABLISSEMENT

Commune / Ville

TZR Zone

Etablissement de rattachement.....
Affectation à l'année

Cotisation de euros, réglée le.....
Signature :

Libeller le chèque à : SIAES CCP 12 999 99 G Marseille
 et adresser, avec cette fiche, à : René GARCIN L'Amandière 89
 Av.Gaudon 13015 Marseille

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire pour tout renseignement, information, aide...

ROGNAC CTC

Dispensé de timbrage

S.I.A.E.S.
 133 rue Jaubert
 13005 Marseille

P

Déposé
 le 13 juin 2007

PRESSE
 DISTRIBUEE par

LA POSTE

Le S.I.A.E.S. UN SYNDICAT DE PROXIMITE, TOUJOURS à VOTRE SERVICE !

Secrétaire général (délégué au Rectorat tous corps)	Jacques MILLE	rue Jaubert 13005 Marseille 04 91 42 18 55 06 76 58 63 47 Fax 04 91 42 28 15 mél jacques.mille2@wanadoo.fr
Secrétaires adjoints	Jean Paul GARCIN Marc LABIT	La Renardière III Bat Q Tél / fax 04 42 02 66 77 13170 Les Pennes Mirabeau mél jean-paulgarcin2@wanadoo.fr Av.P.Brutus Les moulins des Cadeneaux 04 91 65 71 87 13170 Les Pennes Mirabeau
Trésorier	Richard TRONC René GARCIN	Collège L'Estaque 348 Bd Rabelais 13016 Marseille richard.tronc@siaes.com L'Amandière 89 Av.Gaudon 13015 Marseille Tél / Fax 04 91 60 83 46 CCP : SIAES 12 999 99 G Marseille

Commissaires paritaires **Alain FRETAY** + respons. Vaucluse - Ouest 13 Mas de la Martelière Q.Saint Gabriel 13150 Tarascon 04 90 91 39 72
 "Certifiés" mél alain.fretay@orange.fr

et **Richard TRONC** mél richard.tronc@siaes.com

Commissaires paritaires **Frédéric BOGEY** chemin de la Tuilière 84330 Modène 04 90 62 30 61 mél frederic.bogey@wanadoo.fr

"Agrégés" et **Marie Françoise LABIT** Les moulins des Cadeneaux 13170 Les Pennes Mirabeau 04 91 65 71 87

Délégué EPS **Jean Luc BARRAL** n° 10 Le Panorama 13112 La Destrousse 04 42 62 55 01 mél annejeanlucbarral@free.fr

Responsable TZR **Fabienne CANONGE** + Enseignant artistiques 04 91 07 36 97 mél fabienne.canonge@siaes.com

Enseignement technique **Frédéric BOGEY** voir " Commissaire paritaire Agrégés "

Responsable APV- Ambition Réussite **Virginie VOIRIN** 6 rue Mal Fayolle 13004 Marseille mél voirin.virginie@orange.fr

Correspondant 04 - 05 **Farid REMIDI** 13 montée de la Condamine 04510 Mirabeau 04 92 34 78 27 mél farid.remidi@wanadoo.fr

Responsable IUFM **Jean-Baptiste VERNEUIL** 6 rue Mal Fayolle 13004 Marseille 06 80 13 44 28 mél jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

PERMANENCE TELEPHONIQUE Tous les jours 18 à 20 h Jean Paul GARCIN 04 42 02 66 77

Site INTERNET www.siaes.com